

## Veille sanitaire internationale

*Les maladies animales représentent une menace potentielle pour la santé publique, l'économie ou l'environnement.*

*La veille en santé animale, et notamment la détection rapide d'émergences au niveau mondial d'agents pathogènes, est l'un des maillons permettant de prévenir l'introduction en France de dangers sanitaires.*

*L'inscription dans le programme d'activité de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (Plateforme ESA) d'une nouvelle thématique « Veille sanitaire internationale » (VSI) a été décidée en janvier 2013.*

*La mission de la VSI est d'identifier, suivre et analyser les signaux des dangers sanitaires (en santé animale au sens large) menaçant le territoire français dans son ensemble, dans un but de production d'information sanitaire à des fins d'évaluation du risque d'une part (Anses), et de gestion du risque d'autre part (DGAL).*

### Détection de dangers sanitaires

La veille est fondée sur la détection et l'interprétation **d'évènements inhabituels** au **niveau international** pouvant diffuser et présenter un caractère de gravité pour la santé animale et humaine (zoonoses) en France.

Les **données** sont de nature très diverse et proviennent de sources multiples. Il peut s'agir de **rumeurs non-vérifiées** provenant des médias, d'informations fiables provenant de sources autorisées compétentes, ou de données issues des systèmes de surveillance et d'alerte classiques. Une attention importante est donnée à l'information en provenance de **sources officielles** (données validées), **d'experts** et des **réseaux de surveillance internationaux**.

### Nature des dangers sanitaires suivis

- Maladies animales exotiques
- Maladies animales nouvelles
- Vecteurs d'agents pathogènes (ex. tiques, moustiques) de maladies animales
- Conditions environnementales ou socio-économiques particulières (ex. inondations, sécheresses, troubles sociaux)

## Analyse des signaux issus de la veille

Un **réseau d'experts nationaux et internationaux** dans différents domaines contribue au travail de la veille. Les experts participent à la vérification, la validation ou l'analyse d'informations sanitaires.

La VSI échange régulièrement des informations sanitaires avec plusieurs **réseaux de surveillance internationaux** permettant une vision plus claire sur la situation épidémiologique au niveau local dans les autres pays.

## Productions sanitaires et communication

Le dispositif de VSI produit trois grands types d'informations sanitaires :

- des **notes ad hoc**, consistant en une information en temps réel, en réponse à un danger considéré comme important et proche ;
- des **notes d'information sur l'évolution de la situation épidémiologique** d'un danger sanitaire listé ou d'un phénomène de santé inexplicé ;
- des **synthèses régulières, multithématiques, de l'activité de VSI**.

Les **notes ad hoc** sont à destination des membres de la Plateforme ESA, et ne font pas l'objet d'une diffusion publique.

Les **notes d'information et les synthèses régulières** sont mises en ligne dans le Centre de ressources de la Plateforme ESA. Certaines, davantage consolidées, font l'objet de brèves dans le *Bulletin épidémiologique Anses - DGAL*.

### Plus d'infos

#### Bulletin épidémiologique Anses-DGAL :

<http://www.anses.fr/bulletin-epidemiologique>

<http://agriculture.gouv.fr/bulletin-epidemiologique>

#### Centre de ressources de la Plateforme ESA :

<http://www.plateforme-esa.fr/>

Contact : [vsi@anses.fr](mailto:vsi@anses.fr)